

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A RABAT
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE
LE 3 RABII II 1445 (19 OCTOBRE 2023)**

*_*_*

I- La Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé sur les orientations générales du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2024.

II- Le Conseil a approuvé les projets de textes et les conventions internationales suivants :

🇵🇸 **Projets de textes relatifs au domaine militaire :**

- **Projet de loi n° 50-23** conférant le statut de pupilles de la Nation aux enfants victimes du séisme d'Al Haouz.
- **Projet de décret n° 2-23-899** modifiant le décret n° 2-01-93 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) pris pour l'application des dispositions de la loi n° 33-97 relative aux pupilles de la Nation.

🇵🇸 **Conventions multilatérales**

1. **Convention** civile sur la corruption, adoptée à Strasbourg le 4 novembre 1999.
- **Projet de loi n° 20-23** portant approbation de cette Convention.

2. **Convention** pénale sur la corruption, adoptée à Strasbourg le 27 janvier 1999.
- **Projet de loi n° 21-23** portant approbation de cette Convention.

**Sous réserve des observations et réserves nécessaires
au sujet des dispositions en contradiction avec la législation nationale.**

3. **Protocole** portant amendement de l'article 50, alinéa (a) de la convention relative à l'aviation civile internationale et **Protocole** portant amendement de l'article 56 de ladite convention, faits à Montréal le 6 octobre 2016.
- **Projet de loi n° 22-23** portant approbation de ces deux protocoles.

III- Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, sur proposition du Chef du Gouvernement et à l'initiative des Ministres concernés, ont été nommés :

- Cinq (5) walis de Régions et cinq (5) Gouverneurs de Provinces ;
- Le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Réglementation des Activités relatives au Cannabis ;
- La Directrice de l'Agence pour l'aménagement du site de la lagune de Marchica ;
- Six (6) Ambassadeurs ;
- Le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale.